

DDT de l'Ain – CAUE de l'Ain

La densification douce maîtrisée

Jeudi 7 décembre 2018

Voisinage et participation citoyenne

Bernard Haumont
Professeur des ENSA

bernard.haumont@paris-valdeseine.archi.fr

Voisinage et participation citoyenne



Voisinage et participation citoyenne

NOT IN MY BACKYARD!



Voisinage et participation citoyenne

Tensions entre les termes mêmes du titre de cette communication :

- Voisinage : l'entre soi, la proximité, la familiarité...
- Participation citoyenne : les différences, la distance, l'altérité...

Le fameux NYMBY (Not in My Backyard) illustrerait ces oppositions

L'acceptation ou à l'opposé le refus de la diversité culturelle et sociale serait un marqueur fort des attitudes politiques générales de nos concitoyens (au-delà des différences d'âge, de statut ou de revenu).

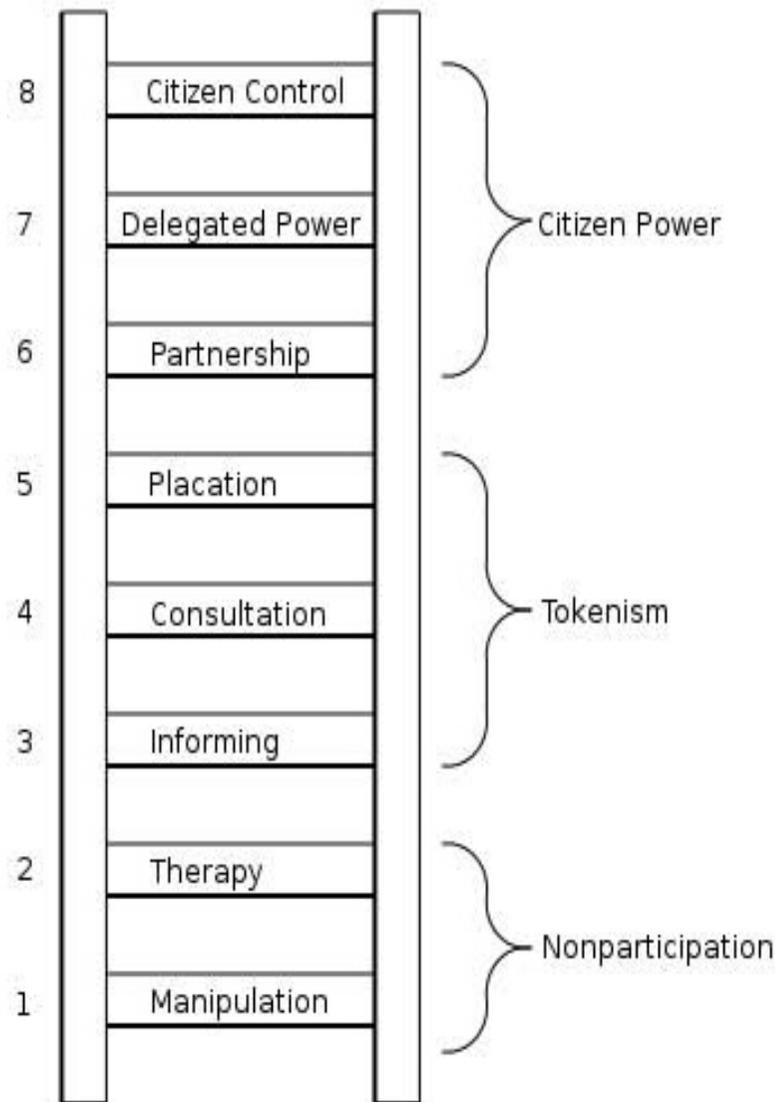
Voisinage et participation citoyenne

Pourquoi la participation des habitants ?

- Les institutions traditionnelles de la démocratie participative semblent trouver leurs limites
- Le développement de « l'individualisme contemporain » favorise les intentions de maîtriser son destin, et donc aussi son environnement
- Les formes habituelles du débat public laisse peu de place aux « sans voix »
- La somme des intérêts particuliers ne constitue pas l'intérêt général

Voisinage et participation citoyenne

Les formes de la participation



Un schéma qui s'appuie principalement sur la nécessité d'un « empowerment » des citoyens et des citoyennes afin puissent concrètement participer (« partnership ») à l'élaboration des projets et au suivi (« citizen control ») de leur réalisation.

Cette échelle se voulait déjà une réponse à ce que Mandel formula un peu plus tard : « Ce qui se fait sans nous se fait contre nous ».

Originally published as Arnstein, Sherry R. "A Ladder of Citizen Participation," JAIP, Vol. 35, No. 4, July 1969, pp. 216-224..

Voisinage et participation citoyenne

Un changement de paradigmes

Les objectifs de développement durable ainsi que les impératifs climatiques, formulés dès les années 1987 (Commission mondiale sur l'environnement et le développement dit rapport Brundtland), et 1988 (Création du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Giec) modifient substantiellement les façons d'envisager les conditions de la participation citoyenne.

De nouveaux principes de solidarité se font jour qui concernent tout autant les questions premières d'économie d'énergie et plus largement de matières, que les questions liées aux écosystèmes et à la biosphère.

Voisinage et participation citoyenne

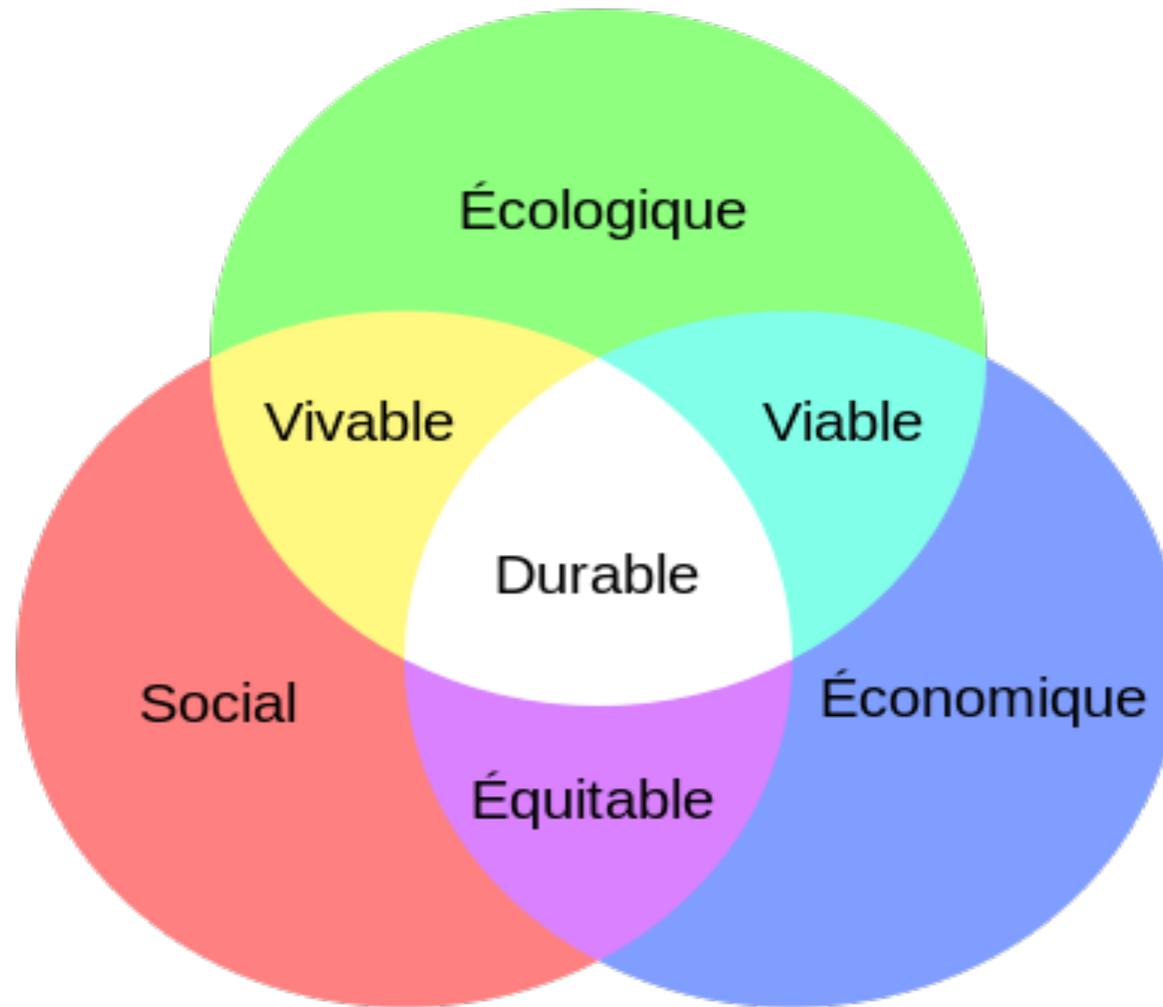


Schéma du développement durable. Sommet de la Terre. Rio de Janeiro 1992

Voisinage et participation citoyenne

L'Agenda 21

Un plan d'action pour le XXI^e siècle, adopté par 173 chefs d'État lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992.

Ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que :

- la pauvreté
- la santé
- le logement
- la pollution et la gestion des déchets
- la gestion des mers, des forêts et des montagnes
- la désertification
- la gestion des ressources en eau et de l'assainissement

Voisinage et participation citoyenne

Du global au local

Les collectivités territoriales sont appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21 à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'*un mécanisme de consultation de la population* :

« Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable » (Extrait du chapitre 28).

Voisinage et participation citoyenne



Habitat III. 2017

Voisinage et participation citoyenne

Face aux élargissements presque permanents des caractères problématiques des villes et des espaces urbanisés, qui reflètent principalement l'accroissement de leur connaissance et de la conscience de leurs complexités et des interactions qui y trouvent place, deux mouvements sociaux se font jour, qui affectent structurellement les modalités de la participation citoyenne :

- une volonté de construction collective des projets d'aménagement (qu'on l'appelle co-conception ou conception collaborative), puisqu'il n'est plus un domaine de l'urbanisme, et cela au-delà du projet urbain *stricto sensu*, qui ne mobilise une pluralité d'intervenants, dont au premier chef les populations et les communautés habitantes;
- une solidarité croissante, bien qu'encore balbutiante, entre habitants des mêmes territoires (du tri des ordures aux AMAP).

Voisinage et participation citoyenne

<p style="text-align: center;">Influence</p> <ol style="list-style-type: none">1. The community is recognised and valued as an equal partner at all stages of the process.2. There is meaningful community representation on all decision making bodies from initiation.3. All community members have the opportunity to participate.4. Communities have access to and control over resources.5. Evaluation of regeneration partnerships incorporates a community agenda.	<p style="text-align: center;">Inclusivity</p> <ol style="list-style-type: none">1. The diversity of local communities and interests is reflected at all levels of the regeneration process.2. Equal opportunities policies are in place and implemented.3. Unpaid workers/volunteer activists are valued.
<p style="text-align: center;">Communication</p> <ol style="list-style-type: none">1. A two-way information strategy is developed and implemented.2. Programme and project procedures are clear and accessible.	<p style="text-align: center;">Capacity</p> <ol style="list-style-type: none">1. Communities are resourced to participate2. Understanding, knowledge and skills are developed to support partnership working.

Voisinage et participation citoyenne

Les décennies qui viennent de s'écouler ont vu :

- d'un côté, l'affirmation d'un discours et de pratiques qui en appellent à la création et à la participation comme moteurs de la fabrique urbaine, en opposition à la rationalité du plan et du « planning »,

- et d'un autre, le développement d'un urbanisme des lieux, seul à même d'entraîner les populations concernées.

Ces lieux de projet, dans lesquels les méthodes d'élaboration et de gestion rencontrent celles de la création, interrogent les modalités de management de la créativité et de la conception (urbanisme stratégique, co-conception, *urban design*) avec lesquelles aujourd'hui les instances publiques et les maîtres d'ouvrage doivent travailler.